



## Travail en Irlande mais logement en France : taxes

-----  
Par helena2708

Bonjour,

Je travaille en Irlande (contrat irlandais) mais j'envisage de repartir en France vivre tout en gardant mon travail irlandais (télétravail jusqu'à Juillet 2021...).

J'aimerais en savoir plus sur la double imposition que je risque. Sachant qu'en France je ne louerais pas un logement mais irais chez mes parents. J'aimerais savoir si le gouvernement français peut réellement me retrouver et me demander de payer des impôts en France.

Je vous remercie d'avance pour votre aide

-----  
Par Thibaut

Bonjour,

Il est difficile sur la base de ces seuls éléments de vous répondre et il conviendrait de faire une analyse plus poussée.

De manière très synthétique, il faudrait d'abord pouvoir établir le lieu de votre résidence fiscale, conformément au droit interne français, puis au sens du droit conventionnel (i.e. au sens de la convention fiscale signée entre la France et l'Irlande).

En cas de contrôle, l'administration dispose de différents moyens pour se faire son propre avis (notamment étude des comptes bancaires).

Une nouvelle fois, l'ensemble de ces points ne concerne que la détermination de votre résidence fiscale.

Ensuite, selon votre situation, il faudrait vérifier comment seront imposés vos revenus au sens de la convention.

Bien à vous,

Thibaut